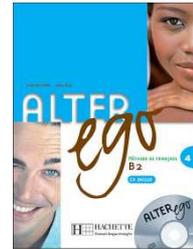


## POINTS DE VUE SUR... (pp. 120-121)



1- Lisez les deux textes, définissez leur thème commun, dites au nom de qui s'exprime chaque rédacteur et l'idée générale qu'il défend.

1. De quel regroupement parle Michel Feltin?
2. Quelle est la revendication des adhérents?
3. Contre quels stéréotypes doivent-ils lutter?

**Thème commun:** la pratique des langues en Europe et le choix d'une langue européenne commune.

Araceli Turmo représente un parti (Europe Unie / United Europe) et s'exprime au nom de ce parti pour défendre l'idée du choix d'une langue commune pour que tous les Européens se comprennent mieux.

Bernard Poignant, député européen, s'exprime au nom de l'Union européenne dont il explique et défend la position. Il défend la position officielle de l'égalité de toutes les langues de l'Europe.

2- Lisez le texte d'Araceli Turmo et répondez.

1. Relevez pourquoi, selon la rédactrice, le fédéralisme est la voie de l'Europe.
2. Dites quelle option elle défend sur l'usage des langues en Europe et notez ses arguments.
3. Quelle modalité institutionnelle de vote propose-t-elle pour le choix des langues?

4. Comment les langues en usage dans chaque pays seraient-elles choisies?

1. *Les Européens ne forment qu'un seul et même peuple (§ 1 et 2) / plusieurs cultures, une union, plusieurs langues, une langue commune (§ 3) / le fédéralisme donnera dynamisme et unité (§ 4)*
2. Elle défend l'option de choisir une langue commune pour la future fédération afin de mieux se comprendre et communiquer (§ 2 et 3). Le choix de celle-ci sera décidé entre les cinq langues les plus utilisées dans l'Union. Dans le cas où la langue de l'Union serait la langue du pays, il faudrait choisir la deuxième langue dite « maternelle » (développements dans les § 5, 6 et 7).
3. Le referendum (= vote de tous les citoyens en âge de voter)
4. Chaque européen devra apprendre trois langues (deux langues maternelles, une langue étrangère). Les langues maternelles : la langue

officielle du pays et la langue commune, (*langue auxiliaire*) pour traiter les affaires du pays et les échanges entre Européens (*langue de travail*), et une troisième langue, considérée comme langue étrangère, au choix de chaque pays. Par ailleurs, Araceli Turmo défend la possibilité de pratiquer les langues régionales (§ 3 : *toutes les langues nationales ou régionales*).

### 3- Lisez le texte de Bernard Pignat et répondez.

1. Dites à quelle proposition s'oppose d'emblée le rédacteur du texte.
  2. Quelles tentative passes évoque-t-il?
  3. Quelle option défend-il sur l'usage des langues en Europe?
  4. Quelles difficultés évoque-t-il pour la France?
1. Le rédacteur s'oppose d'emblée à l'idée de choisir une langue unique ou même commune pour l'Europe (§ 1).
  2. En effet, il évoque l'usage du latin, puis les tentatives d'invention d'une langue nouvelle: le volapük et l'espéranto (§ 2).
  3. Toutes les langues de l'Europe sont égales, c'est inscrit dans la Charte de l'Union européenne. Pour les langues régionales, la décision est laissée à chaque état de l'Union de définir sa politique. Il défend le plurilinguisme (§ 3). La domination de l'anglais est un problème, particulièrement dans les petits pays où la langue a peu de locuteurs, c'est pourquoi l'U.E promeut la défense des langues régionales.
  4. La difficulté pour la France est d'accepter la concurrence d'autres langues, régionales ou étrangères, car la politique du pays a toujours été de valoriser le rayonnement de la langue française.

### 4- Comparez ces deux points de vue sur les langues en complétant le tableau.

| Points de convergence   | Points de divergence   |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- préserver la diversité des langues en Europe</li> <li>- défendre les langues régionales</li> <li>- apporter des financements pour les soutenir</li> <li>- laisser les États libres de faire certains choix linguistiques</li> <li>- les Européens devront étudier plusieurs langues</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- une langue commune, dite langue auxiliaire (texte 1) rejetée par le texte 2 qui revendique l'égalité parfaite entre toutes les langues européennes</li> <li>- le besoin d'un véhicule linguistique unique pour les échanges (texte 1) / le plurilinguisme obligatoire (texte 2)</li> <li>- le choix des citoyens par referendum obligatoire (texte 1) / la politique linguistique est déterminée par les États (texte 2)</li> </ul> |

## 5- Écoutez la première partie de l'entretien.

- a) Reformulez:
- b) Réécoutez et complétez

a) reformulation : → L'intervieweur s'étonne du fait que Claude Hagège soit le champion de la francophonie et défende en même temps la pluralité des langues en Europe.

→ Le linguiste répond que ce n'est pas une contradiction, car de nombreux pays se regroupent autour du concept de francophonie pour défendre précisément leurs valeurs et leur diversité linguistique.

b) 1. *Vous êtes d'un côté un champion de la francophonie et d'un autre côté vous êtes partisan du plurilinguisme. —*

2. *Il n'est nullement contradictoire de promouvoir le français d'une part, et d'autre part de prôner la diversité.*

## 6- Écoutez la deuxième partie de l'entretien.

- a) Résumez en une phrase la raison pour laquelle Claude Hagège défend le bilinguisme obligatoire en Europe.
- b) Quel argument scientifique apporte-t-il pour affirmer que l'apprentissage de deux langues n'est pas un problème pour les jeunes enfants?
- c) Comparez la position de Claude Hagège sur les langues en Europe avec celles des rédacteurs des textes précédents.

a) résumé: La menace se précise en Europe d'introduire l'anglais comme langue obligatoire à l'école, c'est pourquoi je réclame le bilinguisme obligatoire qui mettra nécessairement au même niveau une autre langue que l'anglais.

b) L'objection neurophysiologique est absurde car, selon C. Hagège, les recherches faites par des équipes scientifiques internationales montrent que non seulement les enfants ne sont pas débordés par les matières à apprendre, mais aussi que les capacités d'apprentissage de leur cerveau sont totalement sous exploitées, c'est-à-dire qu'ils peuvent étudier encore beaucoup plus.

c) Il propose une position à la fois intermédiaire et différente des deux. D'un côté, il constate la réalité, c'est-à-dire que de plus en plus une langue commune s'impose au détriment des autres (comme les propos de Araceli

Turmo de « United Europe » laissent supposer que la langue choisie sera l'anglais), une langue qui tend à devenir hégémonique ; d'un autre côté, il défend la diversité des langues européennes et veut les imposer, comme Bernard Poignant. Mais sa position est très ferme : surtout pas de langue commune, ce qui reviendrait à accepter que l'anglais domine, mais au plurilinguisme vague des directives européennes, il considère qu'il faut imposer l'usage de deux langues au même niveau, c'est-à-dire un véritable bilinguisme pour tous les enfants européens.